

**ASS BIARRITZ CULTURE**

Place des Résistants  
64200 BIARRITZ

-:-

**Documents comptables de synthèse  
au 31 décembre 2011**

<b>COMPTES ANNUELS</b>	<b>2</b>
ATTESTATION	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Bilan détaillé	6
Compte de résultat	10
Compte de résultat (suite)	11
Compte de résultat détaillé	12
ANNEXE	15
Règles et méthodes comptables	16
Faits caractéristiques	17
Notes sur le bilan	18
<b>DOSSIER DE GESTION</b>	<b>24</b>
Soldes intermédiaires de gestion	25
Dossier de gestion	26
<b>LIASSE FISCALE</b>	<b>33</b>

# **COMPTES ANNUELS**

## ATTESTATION

Dans le cadre de la mission d'établissement des comptes annuels de la société

ASS BIARRITZ CULTURE

Pour l'exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

Nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 20 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en Euro
Total bilan	126 270
Chiffre d'affaires	349 197
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>21 543</b>

Fait à BAYONNE

Le 04/04/2012

Jérôme LAFITTE  
Expert Comptable

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2011	Net 31/12/2010
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 966	5 966		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	15 179	11 319	3 860	3 354
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	396		396	396
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>21 541</b>	<b>17 285</b>	<b>4 256</b>	<b>3 750</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	60 172		60 172	41 539
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	56 258		56 258	3 786
Charges constatées d'avance (3)	5 583		5 583	3 744
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>122 013</b>		<b>122 013</b>	<b>49 070</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>143 554</b>	<b>17 285</b>	<b>126 270</b>	<b>52 820</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan passif

	31/12/2011	31/12/2010
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	-35 542	-44 701
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>21 543</b>	<b>9 160</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-13 999</b>	<b>-35 542</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	34 750	34 750
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>34 750</b>	<b>34 750</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	52 056	
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 858	23 175
Dettes fiscales et sociales	21 771	18 360
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 294	5 294
Produits constatés d'avance (1)	5 540	6 783
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>105 519</b>	<b>53 612</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>126 270</b>	<b>52 820</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	105 519	53 612
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	52 056	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>ACTIF</b>				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
205000 - LOGICIELS	5 966		5 966	5 966
280500 - AMORT.LOGICIELSETS LOGIC		5 966	-5 966	-5 966
	5 966	5 966		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
218110 - AGENCEMENTS	4 651		4 651	4 651
218120 - MATERIEL DE BUREAU	2 968		2 968	2 968
218300 - MATERIEL INFORMATIQUE	4 206		4 206	4 632
218400 - MATERIEL DIVERS	3 354		3 354	3 354
281811 - AMORT.AGENCEMENTS		4 651	-4 651	-4 651
281830 - AMORT.INFORMATIQUEINFO		6 668	-6 668	-7 600
	15 179	11 319	3 860	3 354
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
271800 - SOUSCRIPTION CAPITAL C.M.	396		396	396
	396		396	396
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>21 541</b>	<b>17 285</b>	<b>4 256</b>	<b>3 750</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445660 - TVA S/BIENS ET SCES AFFEC	290		290	1 825
445670 - CREDIT DE TVA A REPORTER	86		86	492
445712 - TVA A 5.5 %	4		4	4
445830 - REMB. DE TVA DEMANDE	52 000		52 000	30 500
445860 - TVA S/FACT.NON PARVENUE	666		666	666

## Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
Autres créances	53 046		53 046	33 487
468700 - PRODUITS A RECEVOIR	7 126		7 126	8 052
	7 126		7 126	8 052
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
512140 - CREDIT MUTUEL				1 774
512141 - LIVRET CREDIT MUTUEL	55 697		55 697	1 275
512142 - CREDIT MUTUEL / CB	312		312	596
531000 - CAISSE	249		249	142
	56 258		56 258	3 786
Charges constatées d'avance				
486000 - CHARGES CONSTAT.D'AVAN	5 583		5 583	3 744
	5 583		5 583	3 744
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>122 013</b>		<b>122 013</b>	<b>49 070</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>143 554</b>	<b>17 285</b>	<b>126 270</b>	<b>52 820</b>



## Bilan détaillé

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel		
102100 - FONDS DE DOTATION	-35 542	-44 701
	-35 542	-44 701
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>21 543</b>	<b>9 160</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-13 999</b>	<b>-35 542</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
151800 - Provision pour risques	34 750	34 750
	34 750	34 750
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>34 750</b>	<b>34 750</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
512140 - CREDIT MUTUEL	52 056	
	52 056	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	52 056	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - FOURNISSEURS	16 141	15 580
408100 - FOURNIS.FACT.A RECEVOIR	4 717	7 595
	20 858	23 175
<i>Personnel</i>		
428200 - CONGES A PAYER	330	760
	330	760
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - SECURITE SOCIALE	7 518	6 353
437100 - ASSEDIC PAU		844
437110 - ASSEDIC ANNECY	70	93
437200 - AUDIENS RETRAITE	2 754	278
437300 - UGRR	4 343	4 069
437400 - FNAS	550	403
437510 - CAPIM CADRES		879
437511 - IONIS PREV CADRE		520

## Bilan détaillé

	Net au 31/12/11	Net au 31/12/10
437530 - PREVOYANCE NON CADRES		16
437600 - MEDECINE DU TRAVAIL	106	117
437610 - CONGES SPECTACLES	1 161	246
437700 - Fcap	110	81
438200 - CHARGES SOCIALES/CP	155	357
	16 768	14 256
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445711 - TVA A 19.6 %	1 196	115
445713 - TVA A 2.10 %	24	
	1 220	115
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
442000 - Imps Recouvrables Tiers	68	
448600 - ETAT AUTRES CH. A PAYER	3 385	3 230
	3 453	3 230
Dettes fiscales et sociales	21 771	18 360
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
467100 - D/C DIVERS	70	70
467200 - CREDITEURS DIVERS	5 224	5 224
	5 294	5 294
Produits constatés d'avance		
487000 - PROD.CONSTATES D'AVANCE	5 540	6 783
	5 540	6 783
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>105 519</b>	<b>53 612</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>126 270</b>	<b>52 820</b>

## Compte de résultat

	31/12/2011	31/12/2010	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	339 974	213 450	126 525	59,28
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	9 223	10 641	-1 418	-13,33
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>349 197</b>	<b>224 091</b>	<b>125 107</b>	<b>55,83</b>
<i>Dont à l'exportation</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	777 650	790 850	-13 200	-1,67
Reprises sur provisions (et amortissements), tra	4 939	29 627	-24 688	-83,33
Autres produits				-100,00
<b>Total I</b>	<b>1 131 786</b>	<b>1 044 568</b>	<b>87 219</b>	<b>8,35</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvi				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	840 905	765 254	75 651	9,89
Impôts, taxes et versements assimilés	6 268	6 971	-703	-10,09
Salaires et traitements	153 922	157 330	-3 407	-2,17
Charges sociales	76 038	79 344	-3 306	-4,17
Dotations aux amortissements et dépréciations				
- Sur immobilisations : dotations aux amortisse	309		309	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciatio				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciation				
- Pour risques et charges : dotations aux provis				
Autres charges	33 994	28 895	5 100	17,65
<b>Total II</b>	<b>1 111 436</b>	<b>1 037 793</b>	<b>73 643</b>	<b>7,10</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>20 350</b>	<b>6 775</b>	<b>13 575</b>	<b>200,37</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faite</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée III</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré IV</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)	2 682	1 260	1 422	112,91
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et tran				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièr				
<b>Total V</b>	<b>2 682</b>	<b>1 260</b>	<b>1 422</b>	<b>112,91</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciatio				
Intérêts et charges assimilées (4)	340	770	-429	-55,76
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobiliè				
<b>Total VI</b>	<b>340</b>	<b>770</b>	<b>-429</b>	<b>-55,76</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-IV)</b>	<b>2 341</b>	<b>490</b>	<b>1 851</b>	<b>377,76</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III)</b>	<b>22 692</b>	<b>7 265</b>	<b>15 427</b>	<b>212,34</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2011	31/12/2010	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion		1 922	-1 922	-100,00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et transf				
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		<b>1 922</b>	<b>-1 922</b>	<b>-100,00</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	1 149	27	1 122	NS
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations				
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>1 149</b>	<b>27</b>	<b>1 122</b>	<b>NS</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-1 149</b>	<b>1 895</b>	<b>-3 044</b>	<b>-160,65</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 134 468</b>	<b>1 047 749</b>	<b>86 719</b>	<b>8,28</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>1 112 926</b>	<b>1 038 590</b>	<b>74 336</b>	<b>7,16</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>21 543</b>	<b>9 160</b>	<b>12 383</b>	<b>135,19</b>
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier		1 628	-1 628	-100,00
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises						
707100 - RECETTES ATELIER SPECTA	578	0,17	529	0,24	49	9,26
707112 - Recettes spectacles 2.10 %	327 170	93,69	198 664	88,65	128 506	64,69
707115 - Recettes spectacle 5.5 %	2 709	0,78	4 152	1,85	-1 443	-34,75
707117 - RECETTES FRAIS LOCATION			513	0,23	-513	-100,00
707800 - CARTES FIDELITE	9 517	2,73	9 593	4,28	-75	-0,79
	339 974	97,36	213 450	95,25	126 525	59,28
Production vendue						
708100 - PRODUITS PUBLICITAIRES	9 223	2,64	10 641	4,75	-1 418	-13,33
	9 223	2,64	10 641	4,75	-1 418	-13,33
Subventions d'exploitation						
744000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATI	685 000	196,16	685 000	305,68		
745000 - AUTRES SUBVENTIONS	92 650	26,53	105 850	47,24	-13 200	-12,47
	777 650	222,70	790 850	352,92	-13 200	-1,67
Autres produits						
758000 - PRODUITS DIVERS GESTION						-100,00
791100 - REMBOURSEMENT TFT CHAR	3 741	1,07	27 027	12,06	-23 286	-86,16
791200 - REMBOURSEMENTS DIVERS	1 198	0,34	364	0,16	834	228,88
791600 - TRANSFERT DE CHARGES			2 236	1,00	-2 236	-100,00
	4 939	1,41	29 627	13,22	-24 688	-83,33
<b>Total</b>	<b>1 131 786</b>	<b>324,11</b>	<b>1 044 568</b>	<b>466,14</b>	<b>87 219</b>	<b>8,35</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Autres achats & charges externes						
604110 - ACHATS DE SPECTACLES	500 267	143,26	443 391	197,86	56 876	12,83
604130 - Achats prestations pour spectacl	122 968	35,21	103 650	46,25	19 318	18,64
606100 - EDF-GDF-EAU	841	0,24	637	0,28	204	32,10
606300 - ACHATS FOURNITURES DIVE	281	0,08	149	0,07	132	88,32
606310 - ACHATS MANIFESTATIONS	1 613	0,46	970	0,43	642	66,21
606350 - INFORMATIQUE	1 381	0,40	460	0,21	922	200,39
606400 - FOURNIT.BUREAU	3 239	0,93	4 139	1,85	-899	-21,73
606410 - IMPRIMES BILLETS MANIFES.	4 819	1,38	5 342	2,38	-523	-9,79
612200 - Crédit-bail matériel info.			1 628	0,73	-1 628	-100,00
613200 - LOCATIONS DE SALLES	34 437	9,86	36 920	16,48	-2 483	-6,72
613210 - LOCATIONS IMMOBILIERES	6 954	1,99	6 998	3,12	-44	-0,62
613800 - LOCATIONS SPECIFIQUES	52 740	15,10	48 937	21,84	3 803	7,77
613810 - LOCATION VOITURE	5 024	1,44	5 118	2,28	-94	-1,83
613820 - LOCATION PHOTOCOPIEUR	1 620	0,46	1 800	0,80	-180	-10,00
615200 - Entretien Locaux	4 701	1,35	3 554	1,59	1 147	32,26
615500 - ENTRETIEN MATERIEL	1 714	0,49	4 028	1,80	-2 314	-57,46
616000 - PRIMES D'ASSURANCES	7 605	2,18	7 149	3,19	456	6,38
616500 - ASSURANCES MANIFESTATI			1 450	0,65	-1 450	-100,00
618100 - DOCUMENTATION GENERAL	1 194	0,34	1 210	0,54	-16	-1,34
622100 - HONORAIRES	13 646	3,91	13 925	6,21	-279	-2,00
622110 - Honoraires artistiques	4 960	1,42	2 282	1,02	2 678	117,32
622200 - frais formation	789	0,23	541	0,24	248	45,95
623100 - ANNONCES ET INSERTIONS	3 872	1,11	6 480	2,89	-2 608	-40,25

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
623400 - CADEAUX FLEURS PRIX	90	0,03	304	0,14	-214	-70,36
623800 - PUB.PROMOTION	38 177	10,93	36 274	16,19	1 903	5,25
625100 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	2 936	0,84	2 527	1,13	409	16,19
625110 - DEFRAIEMENTS ARTISTES	3 465	0,99	1 905	0,85	1 560	81,89
625600 - MISSIONS RECEPTION HEBE	9 601	2,75	10 320	4,61	-719	-6,97
626300 - AFFRANCHISSEMENT	6 074	1,74	6 422	2,87	-348	-5,41
626500 - TELEPHONE	4 560	1,31	5 600	2,50	-1 039	-18,56
628100 - COTISATION	1 334	0,38	1 144	0,51	190	16,61
	840 905	240,81	765 254	341,49	75 651	9,89
<b>Total</b>	<b>840 905</b>	<b>240,81</b>	<b>765 254</b>	<b>341,49</b>	<b>75 651</b>	<b>9,89</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>290 881</b>	<b>83,30</b>	<b>279 314</b>	<b>124,64</b>	<b>11 567</b>	<b>4,14</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et vers. assim.						
631200 - TAXE APPRENTISSAGE	1 028	0,29	1 026	0,46	2	0,19
631300 - FORMATION CONTINUE	2 357	0,67	2 131	0,95	226	10,61
635110 - TAXE PROFESSIONNELLE	526	0,15	527	0,24	-1	-0,19
637800 - RETENUE A LA SOURCE	2 357	0,67	3 287	1,47	-930	-28,30
	6 268	1,79	6 971	3,11	-703	-10,09
Salaires et Traitements						
641000 - APPOINTEMENTS	128 874	36,91	125 726	56,10	3 148	2,50
641200 - CONGES PAYES	-429	-0,12	760	0,34	-1 189	-156,51
641300 - Rémunérations du personnel arti	22 359	6,40	25 562	11,41	-3 203	-12,53
641400 - INDEM.ET AUTRES FRAIS DE	3 119	0,89	5 282	2,36	-2 163	-40,95
	153 922	44,08	157 330	70,21	-3 407	-2,17
Charges sociales						
645000 - CHARGES SOCIALES	71 483	20,47	72 090	32,17	-607	-0,84
645800 - TICKETS RESTAURANTS	4 757	1,36	6 897	3,08	-2 140	-31,03
645850 - Charges sociales/CP	-202	-0,06	357	0,16	-559	-156,51
	76 038	21,78	79 344	35,41	-3 306	-4,17
Amortissements et provisions						
681120 - DOT IMMOB CORPO.	309	0,09			309	
	309	0,09			309	
Autres charges						
651600 - DROITS D'AUTEURS ET REDE	33 900	9,71	28 895	12,89	5 006	17,32
658000 - CHARGES DIVERSES GESTIO	94	0,03			94	NS
	33 994	9,74	28 895	12,89	5 100	17,65
<b>Total</b>	<b>270 531</b>	<b>77,47</b>	<b>272 539</b>	<b>121,62</b>	<b>-2 008</b>	<b>-0,74</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>20 350</b>	<b>5,83</b>	<b>6 775</b>	<b>3,02</b>	<b>13 575</b>	<b>200,37</b>
Produits financiers						
761000 - PRODUITS FINANCIERS	2 682	0,77	1 260	0,56	1 422	112,91
	2 682	0,77	1 260	0,56	1 422	112,91
Charges financières						
661000 - FRAIS FINANCIERS	340	0,10	499	0,22	-158	-31,71
661100 - INTERETS DES EMPRUNTS			271	0,12	-271	-100,00

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Résultat financier</b>	340 <b>2 341</b>	0,10 <b>0,67</b>	770 <b>490</b>	0,34 <b>0,22</b>	-429 <b>1 851</b>	-55,76 <b>377,76</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>22 692</b>	<b>6,50</b>	<b>7 265</b>	<b>3,24</b>	<b>15 427</b>	<b>212,34</b>
Produits exceptionnels						
771000 - PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 922	0,86	-1 922	-100,00
			1 922	0,86	-1 922	-100,00
Charges exceptionnelles						
671000 - CHARGES EXCEPTIONNELLE			1		-1	-100,00
671200 - AMENDES	35	0,01	26	0,01	9	32,58
672000 - CHARGES/EX ANTERIEURS	1 114	0,32			1 114	
	1 149	0,33	27	0,01	1 122	NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 149</b>	<b>-0,33</b>	<b>1 895</b>	<b>0,85</b>	<b>-3 044</b>	<b>-160,65</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>21 543</b>	<b>6,17</b>	<b>9 160</b>	<b>4,09</b>	<b>12 383</b>	<b>135,19</b>

**ANNEXE**



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS BIARRITZ CULTURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2011, dont le total est de 126 270 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 21 543 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/03/2012 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2011 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions et Brevets : 1 an
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

Le montant des rémunérations dont l'information est prévue par la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 s'élève à 17 800 euros.

Dans le cadre du Droit individuel à la formation, les quatre salariées ont cumulées 424 heures.

Le montant des indemnités de fin de carrière s'élève au 31 décembre 2011 à 17 378 euros.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 966			5 966
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 966</b>			<b>5 966</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 619			7 619
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 986	815	1 241	7 560
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>15 605</b>	<b>815</b>	<b>1 241</b>	<b>15 179</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	396			396
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>396</b>			<b>396</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>21 967</b>	<b>815</b>	<b>1 241</b>	<b>21 541</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 966			5 966
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 966</b>			<b>5 966</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 651			4 651
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 600	309	1 241	6 668
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>12 251</b>	<b>309</b>	<b>1 241</b>	<b>11 319</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>18 217</b>	<b>309</b>	<b>1 241</b>	<b>17 285</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 65 755 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	60 172	60 172	
Capital souscrit - appelé, non versé	5 583	5 583	
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>65 755</b>	<b>65 755</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
PRODUITS A RECEVOIR	7 126
<b>Total</b>	<b>7 126</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	34 750				34 750
<b>Total</b>	<b>34 750</b>				<b>34 750</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 105 519 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	52 056	52 056		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 858	20 858		
Dettes fiscales et sociales	21 771	21 771		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 294	5 294		
Produits constatés d'avance	5 540	5 540		
<b>Total</b>	<b>105 519</b>	<b>105 519</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

## Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.A RECEVOIR	4 717
CONGES A PAYER	330
CHARGES SOCIALES/CP	155
ETAT AUTRES CH. A PAYER	3 385
<b>Total</b>	<b>8 588</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	5 583		
<b>Total</b>	<b>5 583</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	5 540		
<b>Total</b>	<b>5 540</b>		



# **DOSSIER DE GESTION**

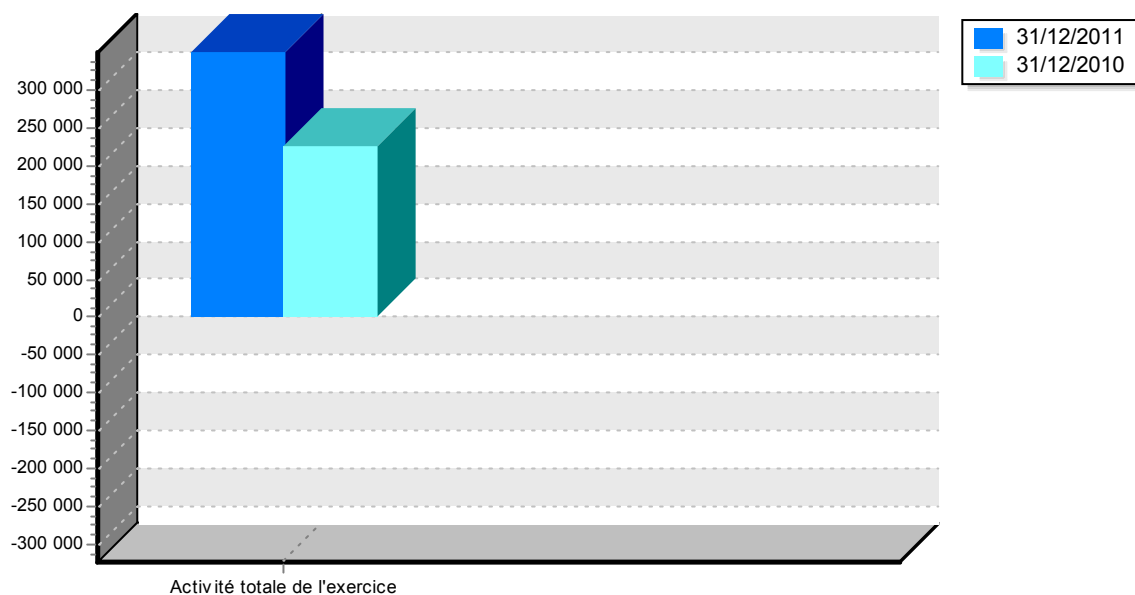
## Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	%	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	339 974	100,00	213 450	100,00	126 525	59,28
Coût d'achats marchandises vendues						
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>339 974</b>	<b>100,00</b>	<b>213 450</b>	<b>100,00</b>	<b>126 525</b>	<b>59,28</b>
Production vendue	9 223	100,00	10 641	100,00	-1 418	-13,33
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	623 235	NS	547 041	NS	76 194	13,93
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>-614 012</b>	<b>NS</b>	<b>-536 400</b>	<b>NS</b>	<b>-77 612</b>	<b>14,47</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES H.T</b>	<b>349 197</b>	<b>100,00</b>	<b>224 091</b>	<b>100,00</b>	<b>125 107</b>	<b>55,83</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>-274 038</b>	<b>-78,48</b>	<b>-322 950</b>	<b>-144,12</b>	<b>48 912</b>	<b>-15,15</b>
Autres achats et charges externes	217 670	62,33	218 213	97,38	-543	-0,25
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-491 708</b>	<b>-140,81</b>	<b>-541 163</b>	<b>-241,49</b>	<b>49 455</b>	<b>-9,14</b>
Subventions d'exploitation	777 650	222,70	790 850	352,92	-13 200	-1,67
Impôts, taxes et verst assimilés	6 268	1,79	6 971	3,11	-703	-10,09
Charges de personnel	229 960	65,85	236 674	105,62	-6 713	-2,84
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>49 714</b>	<b>14,24</b>	<b>6 042</b>	<b>2,70</b>	<b>43 672</b>	<b>722,77</b>
Reprises s/ charges et Transferts	4 939	1,41	29 627	13,22	-24 688	-83,33
Autres produits						-100,00
Dot. amortissements et provisions	309	0,09			309	
Autres charges	33 994	9,74	28 895	12,89	5 100	17,65
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>20 350</b>	<b>5,83</b>	<b>6 775</b>	<b>3,02</b>	<b>13 575</b>	<b>200,37</b>
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	2 682	0,77	1 260	0,56	1 422	112,91
Charges financières	340	0,10	770	0,34	-429	-55,76
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>22 692</b>	<b>6,50</b>	<b>7 265</b>	<b>3,24</b>	<b>15 427</b>	<b>212,34</b>
Produits exceptionnels			1 922	0,86	-1 922	-100,00
Charges exceptionnelles	1 149	0,33	27	0,01	1 122	NS
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 149</b>	<b>-0,33</b>	<b>1 895</b>	<b>0,85</b>	<b>-3 044</b>	<b>-160,65</b>
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>21 543</b>	<b>6,17</b>	<b>9 160</b>	<b>4,09</b>	<b>12 383</b>	<b>135,19</b>

## Dossier de gestion

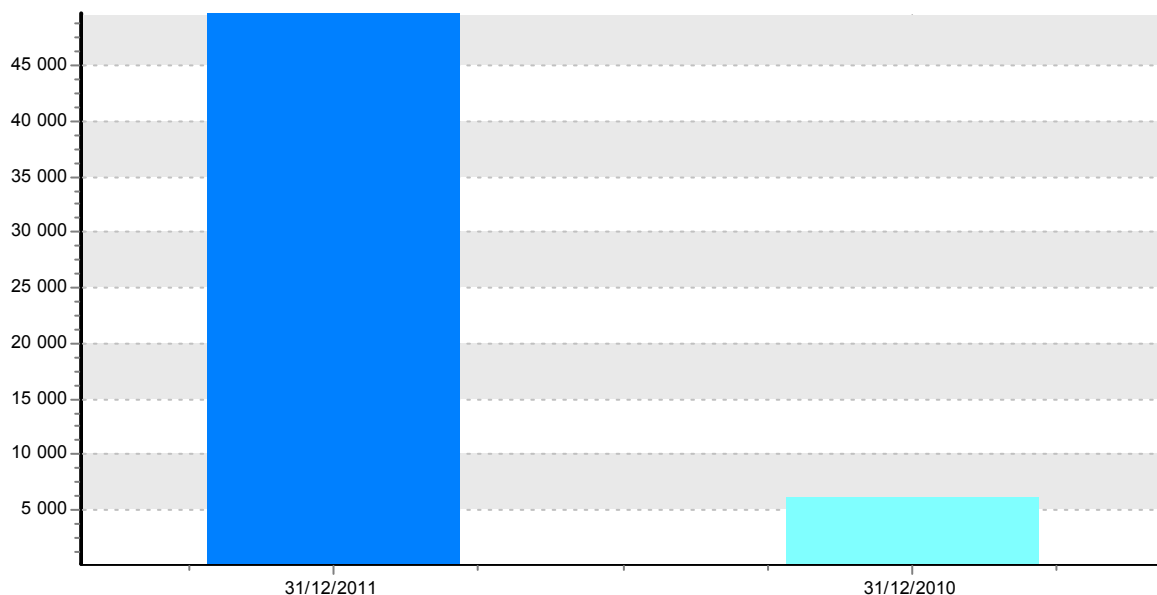
## Activité et marge

	31/12/2011	%	31/12/2010	%
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>339 974</b>	<b>100,00</b>	<b>213 450</b>	<b>100,00</b>
<b>Marge commerciale</b>	<b>339 974</b>	<b>100,00</b>	<b>213 450</b>	<b>100,00</b>
Production vendue	9 223	100,00	10 641	100,00
<b>Production de l'exercice</b>	<b>9 223</b>	<b>100,00</b>	<b>10 641</b>	<b>100,00</b>
Sous-Traitance	623 235	6757,47	547 041	5140,89
<b>Coût de production</b>	<b>623 235</b>	<b>6757,47</b>	<b>547 041</b>	<b>5140,89</b>
<b>Marge de production</b>	<b>-614 012</b>	<b>-6657,46</b>	<b>-536 400</b>	<b>-5040,89</b>
<b>Activité totale de l'exercice</b>	<b>349 197</b>	<b>100,00</b>	<b>224 091</b>	<b>100,00</b>
<b>Marge globale</b>	<b>-274 038</b>	<b>-78,48</b>	<b>-322 950</b>	<b>-144,12</b>



## Dossier de gestion

## Evolution de l'Excédent Brut d'Exploitation

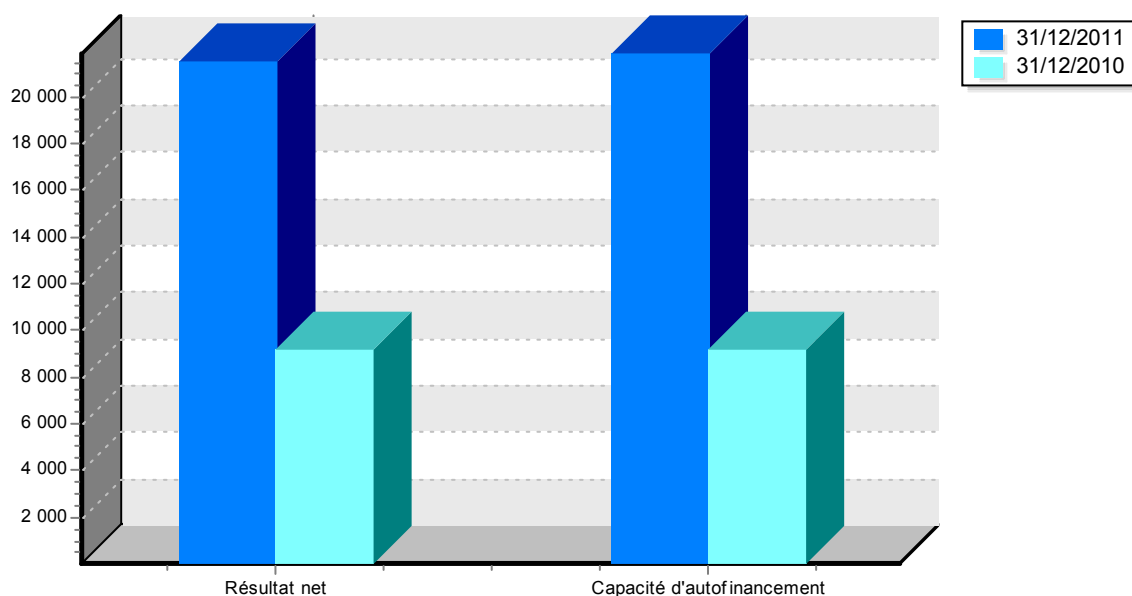


## Capacité d'autofinancement

	31/12/2011	31/12/2010
<b>Excédent Brut d'exploitation</b>	<b>49 714</b>	<b>6 042</b>
+ Transfert de charges	4 939	29 627
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	33 994	28 895
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	2 682	1 260
- Charges financières	340	770
+ Produits exceptionnels		1 922
- Charges exceptionnelles	1 149	27
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices		
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>21 851</b>	<b>9 160</b>

## Dossier de gestion

	31/12/2011	31/12/2010
<b>Résultat net</b>	<b>21 543</b>	<b>9 160</b>
+ Dotations aux amortissements	309	
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
<b>= Capacité d'autofinancement</b>	<b>21 851</b>	<b>9 160</b>



## Dossier de gestion

## Tableau de financement

	Ressources	Emplois
<b>RESSOURCES</b>		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	21 851	
- Réduction des fonds propres		
<b>Autofinancement disponible</b>	<b>21 851</b>	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Apports en fonds propres, en comptes courants		
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail		
Subventions d'investissement		
<b>Total des ressources</b>	<b>21 851</b>	
<b>EMPLOIS</b>		
Distributions mises en paiement		
Remboursement de comptes courants		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé (y compris biens pris en crédit-bail)		815
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts et contrats de crédit-bail		
<b>Total des emplois</b>		<b>815</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>	<b>21 036</b>	

	31/12/2011	31/12/2010	Besoins	Dégagements
<b>Variation des actifs</b>				
Autres créances	60 172	41 539	18 633	
Comptes de régularisation	5 583	3 744	1 839	
<b>Variation des dettes</b>				
Fournisseurs, comptes rattachés	20 858	23 175	2 317	
Dettes fiscales et sociales	21 771	18 360		3 411
Autres dettes	5 294	5 294		
Comptes de Régularisation	5 540	6 783	1 243	
<b>Besoins de l'exercice en fonds de roulement</b>			<b>20 621</b>	
Variation de la trésorerie active	56 258	3 786	52 472	
Variations de la trésorerie passive	52 056			52 056
<b>Variation nette de trésorerie</b>			<b>416</b>	
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>			<b>21 036</b>	

## Dossier de gestion

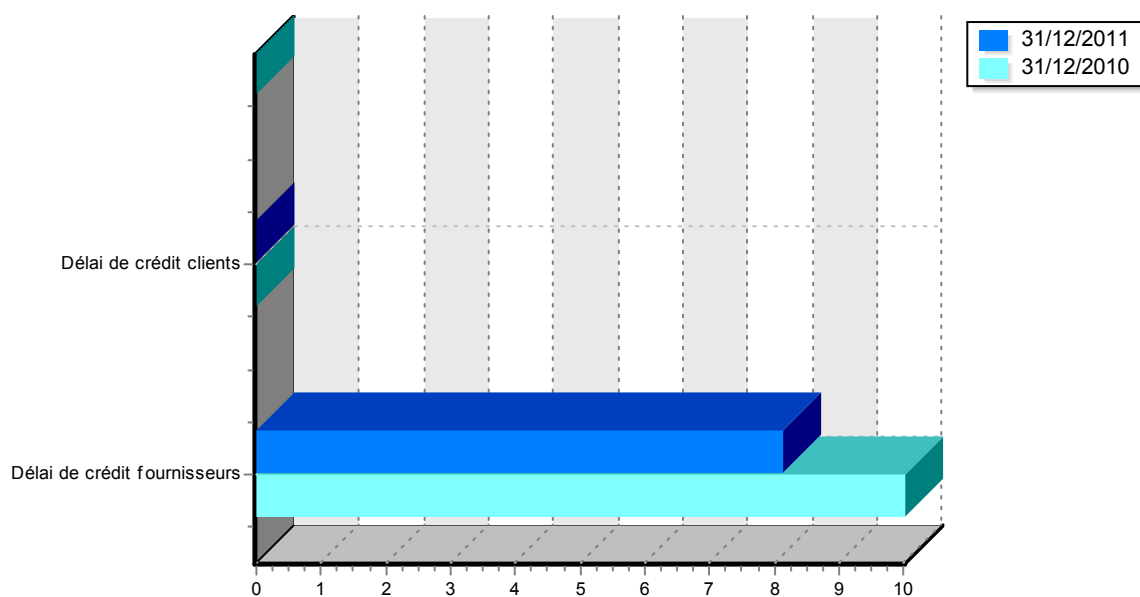
## Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
<b>Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :</b>	<b>21 543</b>	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	309	
<b>Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation</b>	<b>21 851</b>	
<b>Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :</b>		
<b>Mais votre entreprise doit financer :</b>		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé des biens financés par crédit-bail		815
<b>Total des besoins de financement de l'exercice</b>		<b>815</b>
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	3 786	
<b>A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :</b>	<b>24 823</b>	
<b>Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :</b>		
Augmentation des autres créances		20 472
Diminution de la dette auprès des fournisseurs		2 317
Augmentation des dettes fiscales et sociales	3 411	
Diminution des autres dettes		1 243
<b>Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation</b>		<b>20 621</b>
<b>La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :</b>	<b>4 202</b>	

## Dossier de gestion

## Ratios

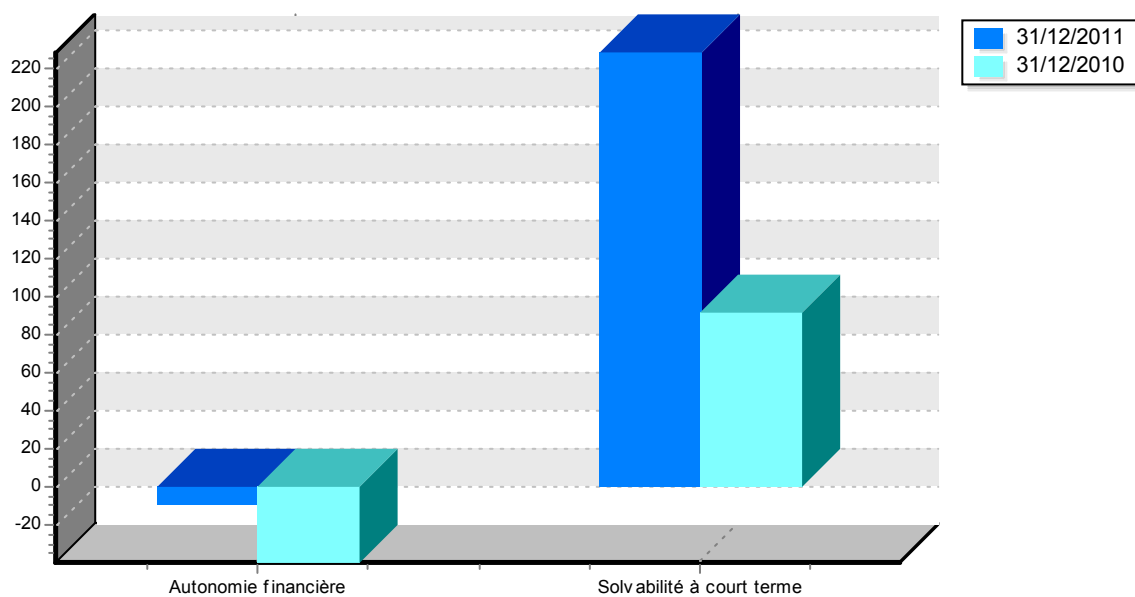
	31/12/2011	31/12/2010	Evolution
<b>CYCLE D'EXPLOITATION</b>	<b>12 mois</b>	<b>12 mois</b>	
<b>Durée de rotation des stocks (exprimée en jours)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Stock moyen x nombre de jours ----- Coût d'achat	0 x 12 x 30 ----- N/A	0 x 12 x 30 ----- N/A	
<b>Délai de crédit clients (exprimé en jours)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Créances clients x nombre de jours ----- C.A. TTC	0 x 12 x 30 ----- 359 520	N/A x 12 x 30 ----- 235 071	
<b>Délai de crédit fournisseurs (exprimé en jours)</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>-2</b>
Dettes fournisseurs x nombre de jours ----- Achats TTC	20 858 x 12 x 30 ----- 922 036	23 175 x 12 x 30 ----- 832 674	





## Dossier de gestion

	31/12/2011	31/12/2010	Variation
<b>STRUCTURE FINANCIERE</b>			
(exprimé en %)			
<b>Autonomie financière</b>	<b>-9,98</b>	<b>-40,22</b>	<b>-75,19</b>
Capitaux propres	-13 999	-35 542	
-----	-----	-----	
Total dettes	140 269	88 362	
<b>Endettement financier</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Emprunts	0	0	
-----	-----	-----	
Capitaux fixes	38 035	17 425	
<b>Solvabilité à court terme</b>	<b>228,22</b>	<b>91,53</b>	<b>149,34</b>
Actif circulant - Stock	122 013 - 0	49 070 - 0	
-----	-----	-----	
Dettes hors emprunt	53 463	53 612	



**LIASSE FISCALE**

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, après de votre service des impôts.



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2011	et clos le	31/12/2011	Régime simplifié d'imposition	<input type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	<input type="checkbox"/>			Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE BIARRITZ Avenue Charles Floquet 64201 BIARRITZ CEDEX	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :
---	--	---

**A IDENTIFICATION**

ASS BIARRITZ CULTURE  
Place des Résistants  
64200 BIARRITZ

Insp..IFU	651	N° dossier	301471	N° Siret	38271401200038
-----------	-----	------------	--------	----------	----------------

Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone : 05.59.22.20.21

**B ACTIVITÉ**

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Activités de soutien au spectacle vivant

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. page 4)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	0	Déficit (report de la lignes XO du 2058 A ou 372 du 2033 B)	0
<b>2 Plus-values</b>	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre1)			
	Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %	Plus-values exonérées art. 238 quinquies

## 3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Zone franche Corse	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="checkbox"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	<input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>
								Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
								Zone de Restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>

## D IMPUTATIONS (cf. page 4)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt  
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. page 4)

## E bis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES (Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 € HT)

Pour les entreprises mono établissements et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (Chantiers, Missions,...), en cochant cette case vous êtes dispensé de déposer une 1330-CVAE.

Valeur ajoutée de référence 269 287 Chiffre d'affaires de référence 352 938

Date de cessation de l'activité soumise à la CVAE

Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaire, se reporter à la notice de la 1330-CVAE

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

CGA  Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone, télécopie : SARL SOGECA 62, Avenue du 8 mai 1945 0559422655 64100 BAYONNE 0559424177

- Professionnel de l'expertise comptable :

- Conseil :

- CGA :

- N° d'agrément du CGA

À BIARRITZ, le 04/04/2012

Signature et qualité du déclarant ABBERRY JAKES PRESIDENT

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

### ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise **ASS BIARRITZ CULTURE**  
et Date de clôture de l'exercice **31/12/2011**

(À ne remplir que sur les exemplaires «en continu»)

## F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS (Voir renvois page 4)

<b>1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts 4</b>	Payées par la société elle-même (a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres (b)	
<b>2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) 5</b>	(c)	
<b>3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées</b>	(d)	
<b>4. Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus 6</b>  <b>(A préciser par nature sur les lignes e à h)</b>	(e)	
	(f)	
	(g)	
<b>5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI 7</b>	(i)	
<b>6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI</b>	(j)	
<b>7. Montant des revenus répartis 8</b>	total (a à h)	

## G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
1	2	3	4	5	6	7	8	

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise **ASS BIARRITZ CULTURE**  
et Date de clôture de l'exercice **31/12/2011**

(À ne remplir que sur les exemplaires «en continu»)

### H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME

figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien.  
Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres

Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation

Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)
			TOYOTA	ANIMATION	NP

### I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

#### RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2011, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

### K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)

Taux de 15 %  
(art. 219 I a *ter* et *quater* du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice  
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice  
MVLT réalisée au cours de l'exercice  
MVLT restant à reporter

### L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Articles 223 A à U du C.G.I.)

– Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

– Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A *bis*).

bénéfice ou déficit  
(indiquer + ou - selon le cas)

plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %

plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 19%

Chiffre d'affaires TTC

plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 %

– Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n<sup>os</sup> d'identification de la société mère.

n° SIRET

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise : Place des Résistants 64200 BIARRITZ		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 8 2 7 1 4 0 1 2 0 0 0 3 8			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31/12/2011		N-1 31/12/2010			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
		Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 966	5 966	
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	15 178	11 318	3 860
		Immobilisations en cours	AV	AW			3 354
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	396		396
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI				
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	21 540	17 284	4 256	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	60 172	60 172	41 539
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	56 257	56 257	3 786	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	5 583	5 583	3 744	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	122 013	122 013	49 069	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	1A	143 554	17 284	126 269	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an <b>CR</b>			
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		ASS BIARRITZ CULTURE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....	DA	( 35 541)	( 44 701)	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG			
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	21 542	9 159	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	( 13 999)	( 35 541)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
<b>TOTAL (II)</b>		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	34 750	34 750	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	34 750	34 750	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	52 056		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	20 858	23 175	
	Dettes fiscales et sociales	DY	21 770	18 360	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA	5 294	5 294	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	5 539	6 782	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	105 518	53 611		
Écarts de conversion passif*	(V)	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	126 269	52 819		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	105 518	53 611		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	52 056			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE

Néant  \*

		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	339 974	FB	FC	339 974	213 449	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		FG	9 222	FH	FI	9 222	10 640	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	349 197	FK	FL	349 197	224 090	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	777 650	790 850	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	4 939	29 627	
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	1 131 786	1 044 567	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	840 904	765 253	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	6 267	6 971	
	Salaires et traitements*				FY	153 922	157 329	
	Charges sociales (10)				FZ	76 038	79 343	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	308	
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	33 994	28 894	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	1 111 436	1 037 792		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	20 350	6 774		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	2 681	1 259	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	2 681	1 259		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	340	769	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	340	769		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	2 341	490		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	22 691	7 265		



Désignation de l'entreprise <b>ASS BIARRITZ CULTURE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N - 1</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 922
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	1 922
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 149
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	1 149
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	( 1 149)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	1 134 468
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	1 112 925
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	21 542
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de location immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	1 627
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 939
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	33 900
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <b>A6</b> obligatoires <b>A9</b>			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		35	
Divers		1 114	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise <b>ASS BIARRITZ CULTURE</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				KD	5 966	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	7 619	KW		KX			
		Matériel de transport*			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	7 985	LC		LD	815		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
Avances et acomptes				LK		LL		LM				
<b>TOTAL III</b>				LN	15 604	LO		LP	815			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
	Autres participations				8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés				1P	396	1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
	<b>TOTAL IV</b>				LQ	396	LR		LS			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				ØG	21 966	ØH		ØJ	815			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				IO		LV		LW	5 966	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers			IU		MM	7 619	MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW	1 241	MS		MT	7 559	MU	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
<b>TOTAL III</b>				IY	1 241	NG	1 241	NH	15 178	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				1Ø		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				11		2B		2C	396	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F		2G	
	<b>TOTAL IV</b>				13		NJ	396	NK	396	2H	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>				14		ØK	1 241	ØL	21 540	ØM		

Exercice N clos le : 31/12/2011

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE

Néant  \*

**EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT**

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise ASS BIARRITZ CULTURENéant  \*

## CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) \*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	5 966	PF		PG		PH	5 966
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 651	QE		QF		QG	4 651
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 599	QM	308	QN	1 241	QO	6 667
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	12 250	QV	308	QW	1 241	QX	11 318
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	18 216	ØP	308	ØQ	1 241	ØR	17 284

## CADRE B

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL			NM			NO	
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

## CADRE C

## MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES\*

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

Désignation de l'entreprise ASS BIARRITZ CULTURENéant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	34 750	5W	5X	5Y	34 750
<b>TOTAL II</b>	5Z	34 750	TV	TW	TX	34 750
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		02	03	04	05	
		9U	9V	9W	9X	
		06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	34 750	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. **10**

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **ASS BIARRITZ CULTURE**

Néant  \*

**EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT**

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0 )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	53 046		53 046				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	7 126		7 126					
	Charges constatées d'avance		VS	5 583		5 583					
<b>TOTAUX</b>			VT	65 755	VU	65 755	VV				
RENVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	52 056		52 056					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	20 858		20 858						
Personnel et comptes rattachés		8C	330		330						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	16 767		16 767						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 219		1 219					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 453		3 453					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 294		5 294						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	5 539		5 539						
<b>TOTAUX</b>			VY	105 518	VZ	105 518					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : <b>ASS BIARRITZ CULTURE</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2011		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*									
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. tableau 2067-BIS -SD)									
	Amendes et pénalités (nature : <u>routiere</u> .....)									
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032)									
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées au taux de 0 %							
		Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme					
					- Plus-values soumises au régime des fusions					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 5% des plus-values à taux zéro		M8	
								<b>TOTAL I</b>	21 577	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées au taux de 0 %							
			- imposées au taux de 19%							
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
- imputées sur les déficits antérieurs										
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								
				2A					)	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									
	Majoration d'amortissement*									
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexties		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexties A)		L5	
	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6	Sociétés investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone franche Corse (art. 44 decies)		ØT	
Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser(art.44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Déficits filiales et succursales étrangères article 209C		ØT			Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>								<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI	21 577	
						déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>								XN	21 577	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <b>ASS BIARRITZ CULTURE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	45 471
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	21 577
Déficits reportables (différence K4-K5)		<b>K6</b>	23 893
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		<b>YJ</b>	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	23 893
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	485
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *		<b>8X</b>	<b>8Y</b>
		<b>8Z</b>	<b>9A</b>
		<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *		<b>9D</b>	<b>9E</b>
		<b>9F</b>	<b>9G</b>
		<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer		<b>9K</b>	<b>9L</b>
		<b>9M</b>	<b>9N</b>
		<b>9P</b>	<b>9R</b>
		<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b>	<b>YO</b>
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

**CRÉDITS D'IMPÔTS**

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	<b>JQ</b>	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	<b>JR</b>	Crédit d'impôt famille	<b>JS</b>
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	<b>JT</b>	Crédit d'impôt investissement en Corse	<b>JU</b>	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	<b>JV</b>
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	<b>JW</b>	Autres imputations	<b>JX</b>		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-3 du code des Transports) (case à cocher)**XU 

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



Désignation de l'entreprise <u>ASS BIARRITZ CULTURE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT</b> (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)												
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie								0C			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie								0D	9 159		
	Prélèvements sur les réserves (à détailler) { _____ _____											
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)								0E			
	<b>TOTAL I</b>								0F	9 159		
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves								ZB			
	Dividendes								ZD			
	Autres répartitions								ZE			
	Report à nouveau								ZF	9 159		
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)								ZG			
<b>TOTAL II</b>								ZH	9 159			
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.												
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>						Exercice N :			Exercice N - 1 :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7					YQ				75		
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance					YT	623 235			547 040		
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 13 598					XQ	100 775			99 772		
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	19 395			16 747		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES 1 334					ST	97 498			101 692		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	840 904			765 253		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	526			527		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS					9Z	5 741			6 444		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	6 267			6 971		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	10 323			10 980		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	81 131			67 420		
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2011) *					0B	151 232					
DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					0S						
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : _____ handicapés : _____)					YP	5			5		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK				%		
	- Numéro du centre de gestion agréé * XP					- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
											ZR	0
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA					Plus-values à 15% JK			Plus-values à 0% JL			
						Plus-values à 19% JM			Imputations JC			
	Groupe : résultat d'ensemble. JD					Plus-values à 15% JN			Plus-values à 0% JO			
						Plus-values à 19% JP			Imputations JF			
	Selon le cas, indiquer 1 si le bénéfice consolidé, 2 si le bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG					Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale JH			N° SIRET de la société mère JJ			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE

Néant  \***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
1	IMAC G3 06/09/2001	1 241		1 241		
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES****Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
				I. Immobilisations*			
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE

Néant \***A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME**  
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégré
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégré
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
N-8					
N-9					
TOTAL 2					

**B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS**

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

 Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission  
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) Plus-values d'apport à une société d'une activité  
professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégré
TOTAL				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURENéant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ① \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① \*.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURE	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASS BIARRITZ CULTURENéant \*Exercice ouvert le : 01/01/2011 et clos le : 31/12/2011 Durée en nombre de mois 12

<b>I Production de l'entreprise</b>			
Ventes de marchandises	OA		339 974
Production vendue – Biens	OB		
Production vendue – Services	OC		9 222
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)	OF		777 650
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		3 741
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 1	OM	1 130 588
<b>II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)</b>			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR		740 128
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		87 177
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		33 994
Abandons de créances à caractère financier (en partie)	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	861 300
<b>III Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	269 287
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
1

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2011

N° SIRET

3 8 2 7 1 4 0 1 2 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS BIARRITZ CULTURE

ADRESSE (voie) Place des Résistants

CODE POSTAL 64200

VILLE

BIARRITZ

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DECLARANT

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032









**Charges constatées d'avance**

**DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CA20CHAAVA



Désignation de l'entreprise ASS BIARRITZ CULTURE  
 Place des Résistants  
 64200 BIARRITZ

Charges constatées d'avance, libellé	Date Période		Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTAT.D AVANCE			5 583		

Cegid Group

